

FO Paris. Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49Courriel : fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

20/10/2017

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 119^{ème} réunion du 20/10/2017.**I – Budget** (état des propositions dont la plupart devraient être votées lors de la réunion ultérieure).

- 1) **Dsfp-Aphp Tenon**. Projet d'achat de 50 casques téléphoniques. Les qualités acoustiques (notamment réduction de bruit) et le confort d'usage (casques légers) de ces casques ont été mise en avant. Cela atténuera le fait que la cellule téléphonique n'a pas de dimensions adaptées à une bonne écoute. Chacun disposera de son propre casque.
- 2) **Douane**. 129 thermomètres-hygromètres pour les locaux des brigades. L'ambiance thermique de la **BSITM** n'est pas toujours satisfaisante par exemple (locaux sous les toits et peu aérés) et pourra être mieux surveillée.
- 3) **CISD Sarcelles**. Des **travaux de mise à niveau des installations électriques** seront réalisés afin d'installer ensuite des climatiseurs réversibles (leur puissance nécessite cette opération avant de les installer).
- 4) **Bsifp** 15 lampes tactiques compacte (lampe tactique compacte PD32 Fenix). Ce modèle éclaire jusqu'à 240 m.
- 5) **Douane Vitalys**. Les représentants ont demandé à l'inspecteur de Santé Sécurité du Travail les **règles de constructibilité et d'état de l'art** concernant les toilettes, car certaines sont exiguës.
- 6) **Drfip**. L'administration a précisé avoir achevé la distribution des 1 500 **rehausseurs d'écran**. Le produit a été apprécié (100 retours seulement). **FO FINANCES** a rappelé qu'il existe aussi des bras articulés qui libèrent totalement l'espace du bureau, mais ces équipements sont bien plus coûteux (120 € environ).

II - REGISTRE DE SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL (RSST).

- 1) **Statistiques de mai à septembre**. 113 annotations dont 54 concernant l'entretien des locaux et les sanitaires.
- 2) **Situation des défibrillateurs**. L'administration n'a pas obligation d'implanter un défibrillateur sur ses sites, et relève qu'il y a de nombreuses pharmacies à en être dotées, et note la rapidité d'intervention des pompiers. Cependant, **tout accident** (notamment cardiaque) **qui survient en temps et au lieu de travail**, reçoit la qualification d'accident du travail. La victime est alors prise en charge au titre de la législation professionnelle
 - a) **Drfip Paris**. L'administration retire les **défibrillateurs** installés, car ils n'a jamais été prévu de contrat d'entretien, les pharmacies disposent de ces matériels, et les pompiers interviennent rapidement à Paris. Néanmoins, elle se déclare disposée à en acquérir pour un site en cas d'incident de santé constaté.
 - b) **DSFP-APHP Tenon**. L'administration a fait réinstaller et procéder à la maintenance de 3 matériels sur le site.
- 3) **ARGONNE**. Les représentants ont rappelé attendre des nouvelles sur le résultat de l'assemblée générale de copropriété du site. En effet, la réalisation des travaux (rénovation des sanitaires, rénovation du sol, en dépend.
- 4) **Dsfp-Aphp**. Après l'emménagement du 22/05/2017, la direction s'installe petit à petit, avec l'effort spécifique de la division de l'immobilier logistique. Par exemple les fontaines ont été reposées le 03/07/2017.
- 5) **BEURET**. **FO FINANCES** a remarqué l'étroitesse du portillon de passage, et le fait qu'il faut soulever le vélo pour entrer dans le site. Elle a donc demandé l'attribution exceptionnelle d'un **badge électronique** pour l'ouverture de toute la porte, aux quelques cyclistes du site (car la porte est étroite, lourde, et il faut soulever le vélo).
- 6) **Tous sites**. Des représentants ont noté que des racks pour vélo ont été installés à **EUGENE CARRIERE**, **ARGONNE**, et en ont demandé pour le site du bld de **REIMS**. **FO FINANCES** a donc demandé aussi pour **BEURET**.

7) **Saint-Sulpice**. Il a été demandé les informations sur les colles sur le site, en raison d'odeurs. Les représentants ont aussi sollicité le nombre d'agent de nettoyage, car le nettoyage suscite des insatisfactions sur les registres.

Ils ont aussi demandé si les **cahiers de liaisons nettoyage** étaient toujours disponibles sur les sites.

8) **MOULIN VERT**. Les représentants ont demandé le nettoyage du jardin par une société.

9) **Saint-Hyacinthe**. L'administration a indiqué prévoir un aménagement d'accès en acier galvanisé avec garde-corps, pour faciliter l'entretien du jardin de cour.

10) **Malakoff**. Il a été demandé une intervention pour le réglage du thermostat du restaurant Agraf, car la chaleur est étouffante et la ventilation manque. Cela fait longtemps que c'est demandé à l'Agraf sans succès.

11) Tous sites. Demande de maintien d'un stock suffisant de **climatiseurs**. En effet, durant la canicule, des demandes n'avaient pu être satisfaites.

12) **Douane**. Brigade **BSITM**. La brigade a reçu des dosimètres de mesure de radio-activité près des scanners RX à bagages. Elle s'ajoute aux contrôles trimestriels des référents des Douanes et SnCF en radio-protection.

13) **Douane Vitalys**. Les films sur des vitres de la façade sud (façade rue) ne sont pas encore posés, car le gestionnaire attend la validation du matériel (nacelle) servant à sa pose.

III - Exercices d'évacuation

1) Les représentants se sont interrogés sur les conditions de réalisation des exercices d'évacuation, après la dernière loi transposant une partie de la loi sur l'état d'urgence (loi du 03/04/1955) dans le droit commun.

- Les employeurs sont tenus d'effectuer deux exercices d'évacuation par an (sites de >= 50 salariés) mais durant l'état d'urgence, l'objectif se limitait à la **vérification du bon fonctionnement des équipements de sécurité**.

Les exercices s'étaient limités à l'évacuation des participants aux formations d'évacuation. Les autres agents restaient, durant la sonnerie, dans leur service.

- La **note Drfip Paris du 12/07/2017** modifie légèrement le régime de l'évacuation et permet que les agents guide-files et serre-files réalisent « l'exercice dans son intégralité jusqu'au point de rassemblement. »

Il est rappelé aussi par la note que « si l'alarme incendie se déclenche en dehors d'un exercice planifié, les personnels doivent évacuer le site immédiatement ».

2) **Dsfp-Aph Tenon**. L'administration a dû réfléchir au **lieu de rassemblement** après évacuation du bâtiment Galien, parce que le lieu de rassemblement actuel est en bas du bâtiment (alors qu'on est supposé s'éloigner du bâtiment).

3) Plusieurs sites n'ont pas fait d'exercice incendie ou de **simulation d'évacuation**, sur certains sites.

4) L'administration et les représentants ont souhaité que le succès des formations formation de guide et serre-files.

IV – Questions diverses.

1) **Paganini**. **SIP Charonne**. Il a été remarqué que trop d'appels téléphoniques tombent trop souvent sur seul poste.

2) **Bsitm** (Gare du Nord). La Douane a obtenu un devis de travaux pour la pose d'une climatisation seulement (42 000 €), qui couvrirait les 3ème, et 4ème étages. La SNCF propose de gérer l'opération (demande d'avis techniques, les autorisations, un bureau technique, voire un coordinateur SPS) tout en **refaisant globalement toute l'installation électrique** et de prendre tout à sa charge. Il est attendu l'avis des **CSP** Paris Bordeaux (Dgfip) sur la conformité.

V - **FO FINANCES revendique** des moyens en personnel et crédits pour **garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau**. N'hésitez pas à contacter ses représentants :

Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Philippe Mathieu (**Douanes**).

fo.drifp75@dgfip.finances.gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,
94 rue Réaumur, 75002 Paris)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à le

(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).